

# Le point sur les Régimes de retraite canadiens de RBC

Selon le rapport *Régimes de retraite canadiens de RBC* de 2006 et ses états financiers, les régimes de retraite de RBC reposent sur des assises solides.

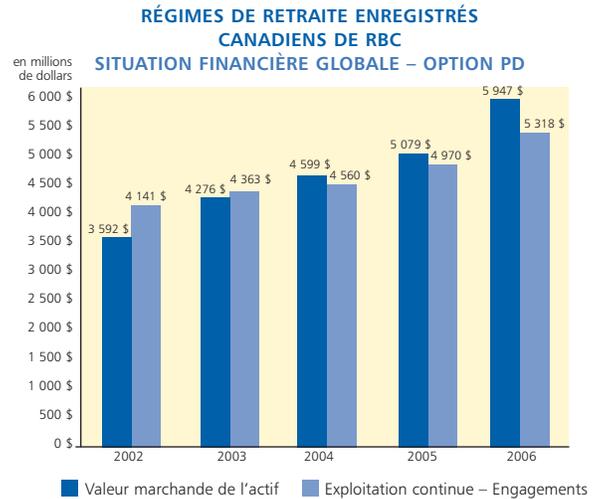
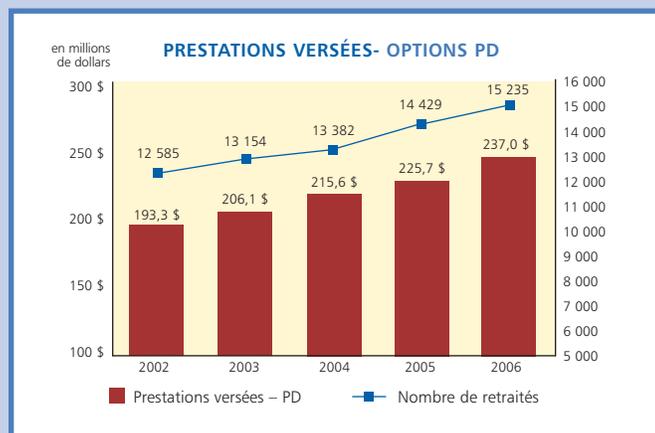
Les régimes canadiens à prestations déterminées ont profité de la grande vigueur des marchés des capitaux en 2006 et obtenu un taux de rendement de 13,3 pour cent.

De façon générale, nous conservons une bonne diversification des avoirs pour mieux contrer la volatilité des marchés et profiter de leur croissance.

Dans le cadre de son engagement à offrir à ses employés et à ses retraités des régimes de retraite dont le financement est assuré, RBC a versé 453 millions de dollars dans ses régimes de retraite canadiens en 2006. Du point de vue de la solvabilité, ces régimes étaient dans l'ensemble en position excédentaire à la fin de 2006.

RBC est déterminée à parrainer des régimes de retraite viables, à veiller à ce qu'ils soient bien gérés et à mettre en œuvre les meilleures pratiques de gouvernance des régimes.

RBC reconnaît que l'efficacité de la gouvernance des régimes de retraite repose non seulement sur le respect de la réglementation et des obligations, mais aussi sur de bonnes décisions, une surveillance vigilante et une saine gestion des risques.



Ce tableau présente la situation financière consolidée des régimes de retraite enregistrés canadiens – Option PD de RBC. Il compare la valeur marchande totale de l'actif de tous les régimes de retraite canadiens à l'ensemble de leurs engagements<sup>1</sup>. À noter que la situation financière de chaque régime est différente.

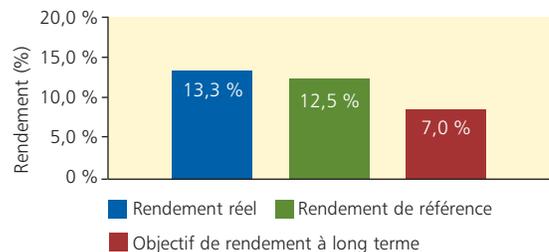
La situation financière globale a continué de s'améliorer en 2006, principalement en raison de ce qui suit :

- > solides rendements de l'actif ;
- > cotisations supplémentaires versées par RBC en 2006.

<sup>1</sup> Les montants indiqués dans le tableau pour l'actif représentent sa valeur marchande. RBC utilise une méthode d'égalisation sur trois ans pour établir le provisionnement des régimes et déterminer les cotisations nécessaires.

Les engagements sont établis selon l'approche du provisionnement continu, qui prend en compte la durée à long terme des régimes de retraite. Les engagements sont établis par des firmes indépendantes d'actuaire.

## RENDEMENT DE LA FIDUCIE GLOBALE DE RBC PÉRIODE DE UN AN TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 2006



En 2006, la fiducie globale de RBC a dégagé un rendement de 13,3 %<sup>1</sup>, ce qui est supérieur à ses objectifs de rendement : le rendement de l'indice de référence et l'objectif à long terme de 7 %. Le rendement de l'indice de référence représente le rendement que la fiducie globale aurait obtenu si la totalité de ses placements avaient été investis dans des fonds indiciels selon la politique de répartition de l'actif indiquée. En date du 8 mai 2006, la composition du taux de référence était comme suit : 20,0 % de l'indice composé S&P/TSX, 40 % de l'indice MSCI World sauf Canada (\$CAN) (Indice EAEO avec 40 % de couverture de change), 34,0 % de l'indice obligataire universel SC et 6,0 % de l'indice des obligations à rendement réel SC.

Au 31 décembre 2006, l'actif de la fiducie globale de RBC s'élevait à 5,9 milliards de dollars et était investi à 38 % dans les titres à revenu fixe canadiens et à 62 % dans les actions.

<sup>1</sup> Les rendements de chacun des régimes pris individuellement varient légèrement en raison du moment où sont effectués les cotisations et décaissements, et des anciens placements détenus.